



**DEMANDE DE RADIATION POUR TRANSFERT HORS CDO69
DU TABLEAU DE L'ORDRE DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES du RHÔNE**

NOM : Prénom : N° Ordre :

Adresse postale * :
.....
.....

Tél : Mail :

*** Adresse où ma notification de radiation du tableau du CDOMK69 peut être envoyée en LR/AR**

Je soussigné(e) Mme/M né(e) le à

inscrit(e) au Tableau de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes du RHÔNE certifié sur l'honneur **(1)**

cesser/avoir cessé mon activité de Masséur-Kinésithérapeute **(2)** le

au motif de **TRANSFERT VERS LE CDO**

et souhaite donc être radié(e) du Tableau de l'Ordre du RHÔNE à compter de la date du :

Fait à : Le :

Signature

(1) Article R4321.143 du CSP : "Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un masseur-kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels."

(2) Article R4112-3 du CSP : "...Le praticien qui cesse d'exercer sur le territoire national demande sa radiation du tableau au conseil départemental. Celle-ci prend effet à la date de cessation d'exercice ou, à défaut d'indication, à la date de réception de la demande. Les décisions de radiation du tableau sont notifiées sans délai dans les conditions prévues à l'article R. 4112-4."

(3) Dans le cadre d'un changement de département ; préciser le département de transfert

